



Bd du Midi 25-27  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02.513.08.88  
E-mail : info@vivant.org  
Site : www.vivant.org

1. LE REVENU DE BASE.....	3
1A Quelles seraient les conséquences de la mise en place d'un tel système ?.....	3
1B. QUESTIONS.. . REPONSES.....	5
1) Un revenu de base inconditionnel va créer une armée de fainéants.....	5
2) Un revenu de base inconditionnel est injuste, il devrait être conditionnel.....	6
3) Le revenu de base est purement démagogique car impossible à financer.....	7
4) L'existence d'un revenu de base va entraîner une immigration massive .....	7
5) Avec le Revenu de Base, il y aura moins de gens au travail et donc une pénurie de main d'œuvre.....	8
6) Avec le Revenu de Base, il y aura moins de gens au travail et donc moins de gens pour financer ce Revenu de Base.....	8
7) Vivant prétend que le travail n'est plus indispensable .....	9
8) Le revenu de base est une véritable trappe à la pauvreté.....	9
9) « Avec le revenu de base, le salaire en général sera revu à la baisse .».....	9
10) «Le revenu de base ne permettra plus la défense du salariat » .....	9
11) Le revenu de base causera une » dualisation de la société » .....	10
12) Le revenu de base, par son mécanisme financier, prend à ceux qui travaillent. ....	10
13) « Les libéraux défendent le capitalisme grâce au contrôle social que constitue le revenu de base. ».....	10
14) Avec le Revenu de Base, le salaire minimum va diminuer.....	14
15) In fine le Revenu de base est payé par des taxes sur le travail donc cela ne changera rien .....	15
16) Un Revenu de Base pour tous, oblige l'Etat à payer plus qu'il ne devrait vraiment.....	15
2.TAXE SUR LA CONSOMMATION .....	15
2A. TAXE SUR LA CONSOMMATION .....	16
2B. QUESTIONS.. . REPONSES.....	17
1. L'introduction de la TSC va entraîner des ventes au noir impossible à contrôler .....	17
2) Le passage à la TSC va entraîner un déséquilibre dans la TVA que retouche une entreprise qui va entraîner une augmentation des prix.....	18

3) Avec Vivant, plusieurs acteurs vont payer une TSC sur un même produit entre la fabrication et le client final .....	18
4) S'il y a une récession de la consommation le modèle Vivant s'effondre .....	19
5) Le modèle VIVANT reste-t-il viable si tous les citoyens se mettent à épargner massivement .....	20
6) La population allant en vieillissant, elle aura tendance à moins consommer donc la TSC sera insuffisante.....	20
7) Vivant ne taxe pas les services. Or les gens achèteront de moins en moins de produits et de plus en plus de service, donc la TSC sera insuffisante.....	20
8) Le modèle Vivant va entraîner une montée des taux d'intérêts, une baisse de la consommation et donc l'effondrement du système.....	21
9) La TSC est incompatible avec les accords du commerce mondial.....	21
10) La suppression des taxes sur le travail sans augmentation de salaire ne va profiter qu'aux patrons et le nombre d'emplois ne va pas nécessairement augmenter. ....	22
11) L'introduction du modèle Vivant va avoir un impact négatif sur les marchés boursiers et induira une augmentation des prix.....	23
12) Par la TSC, ce sont surtout les plus pauvres qui vont contribuer au financement de la sécurité sociale .....	23
13) En jouant sur le niveau de la TSC, l'Etat va contrôler les prix, la loi de l'offre et de la demande ne fonctionnera plus : c'est du communisme .....	23
14) Pour fixer la TSC, il va falloir une administration immense .....	24
15) La mise en place de la TSC va freiner l'importation des produits venant de pays « à bas coûts salariaux » et va nous obliger à développer des emplois peu adaptés à notre économie hautement automatisée.....	24
16) La TSC et le Revenu de Base sont un subside à l'exportation . Or exporter ne rapporte rien à l'Etat .....	24
17) Comment déterminer quelles entreprises exportent et doivent donc participer au paiement du Revenu de Base .....	25
2C. MISE EN OEUVRE.....	25
1. L'application de la Taxe Sociale à la Consommation (TSC.).....	25
2. La détaxation du non-marchand.....	27
3. La taxe sur la consommation, mesure de droite ou de gauche ? .....	29
4. Le choix d'un nouveau mécanisme .....	29

# 1. LE REVENU DE BASE

Qu'est ce que le Revenu de Base ? Il s'agit d'une somme d'argent forfaitaire versée par l'Etat chaque mois à chaque individu de **manière inconditionnelle**

## Un revenu de base mensuel pour tous (lié à l'index):indice septembre 2002

Pour les

- 0 à 17 ans 135 €
- 18 à 24 ans 400 €
- 25 à 64 ans 540 €
- + de 65 ans 800 €

### **Exemple**

Une famille de 4 personnes : 2 enfants de 14 et 18 ans

Revenus de Base :  $540+540+135+400 = 1.615$  €, soit ~ 65.000 BEF

**Ce revenu de base remplace toutes autres formes d'allocations.**  
**Toutefois, les allocations de maladie et d'invalidité sont maintenues.**

## **1A Quelles seraient les conséquences de la mise en place d'un tel système ?**

Il y a des conséquences directes immédiates décrites dans le programme:

- 1. La rationalisation et une simplification de la sécurité sociale** actuelle avec, pour corollaire, une diminution des frais administratifs.
- 2. La subsistance garantie** pour tous, donc également pour les exclus d'aujourd'hui, les mères ou les pères au foyer, les artistes, les indépendants, etc...
- 3. L'individualisation de la Sécurité sociale** : le revenu de base est donné à l'individu sans tenir compte du contexte familial ou personnel, du genre cohabitation, charges diverses, etc...

**4. L'incitation à l'embauche** : quand on autorise le cumul d'un revenu de base avec un salaire, cela devient une incitation au développement d'emplois de faible valeur financière mais de grande productivité sociale : les soins à domicile, l'assistance sociale, l'aide aux personnes dépendantes, etc...

**5. La suppression du piège à l'emploi** : Dans un système d'allocations soumises à des conditions, les chômeurs doivent trouver un emploi financièrement attractif avant d'accepter de lâcher leurs allocations de chômage et de se remettre au travail. Dans un système d'allocations inconditionnelles, même des faibles salaires, ajoutés au revenu de base, peuvent donner des revenus nets acceptables. Le fait de trouver et d'accepter un travail n'est plus pénalisé.

**6. La diminution du coût du travail**, avec pour conséquences que :

- les employeurs peuvent augmenter plus facilement les salaires,
- l'exercice d'une activité accessoire est facilité,
- les entreprises regagneront leur compétitivité, surtout internationale, sans devoir délocaliser,
- les extensions des activités, nécessitant de l'embauche supplémentaire, ne sont plus freinées,
- les exportations se feront dans de meilleures conditions entraînant une amélioration de la balance commerciale,
- les opportunités d'emplois seront multipliées sans que l'Etat ne doive intervenir

Mais (**et surtout**) il y a aussi les très nombreux **effets induits** positifs à des niveaux très différents. Sans vouloir être exhaustif, citons quelques exemples :

Au niveau social :

- Grâce au revenu de base, certains peuvent choisir de ne pas travailler pour se consacrer bénévolement aux autres
- Dans un société où le taux d'emploi est élevé, l'insécurité est basse
- Les services étant détaxés, ils sont facilement accessibles : on fait plus volontiers appel à
- Son prochain, il y a plus d'entraide et donc plus de convivialité

Au niveau des soins de santé :

- S'il y a moins de chômage, il y a moins de peur de perdre son emploi, donc moins de stress ce qui est positif pour la santé

Au niveau écologique :

- La TSC permet de taxer les objets polluants
- Les services étant détaxés donc moins cher, on fait plus volontiers appel à un réparateur et donc, on jette moins

Au niveau économique :

Le modèle Vivant favorise les placements financiers raisonnables. Le citoyen est moins tenté de recourir aux spéculations boursières « casinos » complètement inutiles et qui par leurs vues à cours terme et leurs extrêmes sensibilités aux arguments subjectifs dérèglent les meilleures des mécaniques socio-économiques. En effet, **garantir** un pouvoir d'achat, un pouvoir d'entreprendre, un pouvoir de choix, un pouvoir d'échange économique et culturel pour tout un chacun, **c'est structurer un capital social source de confiance et d'énergie économique, c'est dynamiser les initiatives, produire une surchauffe des échanges ce qui est source de croissance et rend l'investisseur confiant en l'avenir.**

Ces effets induits et la philosophie de Vivant constituent en quelque sorte **la grille de lecture** de Vivant !!

## 1B. QUESTIONS... REPOSES

### 1) Un revenu de base inconditionnel va créer une armée de fainéants

*Qu'est-ce qui motive quelqu'un à travailler ou ne pas travailler ?*

**Actuellement, pour beaucoup de travailleurs au chômage, trouver un travail n'est pas rentable:** en acceptant un travail, on « perd son chômage » et il faut se déplacer jusqu'au lieu de travail, payer une garderie pour les enfants, dépenser plus en repas, en habillement, etc., tout cela pour une augmentation de revenu qui ne compense pas. Pour les salaires modestes et les familles, le bilan est souvent même négatif: il vaut mieux rester chez soi! De plus, il faut alors à certains renoncer à des «petits boulots» illégaux, risqués mais compensateurs.

**Avec le modèle de Vivant, personne ne « perd son chômage » et une heure prestée est une heure payée:** qu'il s'agisse de travail à plein-temps, à temps partiel, temporaire ou d'un « petit boulot », chaque heure de travail est payée à son juste prix et s'ajoute toujours au revenu de base. Avec le modèle de Vivant, le travail est accessible et récompensé! Comme les services de proximité ne sont plus taxés, il n'y a pas non plus de « petits boulots » illégaux, personne n'est puni pour avoir travaillé.

**La raison principale** la plus communément admise qui pousse au travail, c'est l'obtention **d'un revenu financier suffisant** pour couvrir les besoins et envies. En conséquence, si Vivant préconisait un revenu de base tel que pour la plupart des gens il suffirait pour couvrir les besoins et envies, il serait exact de dire que Vivant va engendrer « une armée de fainéants."

Mais **d'une part**, le revenu de base que propose Vivant (540 euros pour les 25-65 ans) est **loin d'être suffisant** pour couvrir les besoins et envies de la plupart de gens. Il s'agit d'un revenu minimum qui ne peut couvrir que les besoins les plus essentiels sans plus.

**D'autre part**, les besoins et envies d'une personne **évoluent** dans le temps. Qu'est-ce qui permet d'affirmer que le revenu de base qu'une personne va recevoir est suffisant pour couvrir ses besoins et envies durant toute sa vie ?

Actuellement dans un système d'allocations soumises à des conditions, les chômeurs doivent trouver un emploi financièrement attractif avant d'accepter de lâcher leurs allocations de chômage et de se remettre au travail.

Avec Vivant, dans un système d'allocations inconditionnelles, même des faibles salaires, ajoutés au revenu de base, peuvent donner **des revenus nets acceptables**. De plus, le fait de trouver et d'accepter un travail **n'est plus pénalisé** : **il s'agit donc d'un encouragement au travail !**

## 2) Un revenu de base inconditionnel est injuste, il devrait être conditionnel

Il y a deux manières de répondre :

### a) D'une façon purement pragmatique :

Le fait que le revenu de base soit inconditionnel simplifie considérablement la gestion de ce revenu de base. **Utiliser l'âge comme unique critère** évite la mise en place d'une administration lourde, compliquée et **coûteuse** comme celle qui existe pour payer les différentes allocations (chômages, etc.).

### b) Par une approche plus « philosophique » :

L'argument serait **qu'il faut mériter** son revenu par une prestation en contrepartie. Ce revenu ne peut donc être inconditionnel.

Dès lors, la question est de **déterminer ce qu'il faut prêter et comment mesurer la chose...**

**Qui peut avoir l'autorité légitime** pour répondre à une telle question ?

Le revenu de base proposé par Vivant n'est pas fondamentalement différent du revenu d'insertion que l'on peut obtenir dès aujourd'hui auprès des CPAS. Il est communément accepté que les citoyens les plus faibles socialement aient droit à ce revenu. Alors, pourquoi exclure les autres ?

En fait, le revenu de base individuel, inconditionnel et universel offre à l'homme un espace pour la production de capital social et en même temps, produit **du capital social**.

Qu'est-ce que le capital social ? C'est la base sur laquelle toute l'économie est fondée. Dans le capital social, on trouve **la confiance mutuelle** que se portent les membres de la communauté et la volonté réciproque de chacun à s'entraider, coopérer, faire quelque chose pour autrui.

Tout homme a besoin d'espace pour s'investir dans un engagement non rémunéré. Nous avons tous besoin d'une certaine marge de manœuvre pour les

activités à caractère social, pour l'étude, les soins aux enfants ou aux personnes âgées ou simplement pour se consacrer au travail bénévole. Toutes ces activités font appel aux qualités spontanées comme l'intérêt, l'empathie et un " se sentir concerné". **Ces qualités sont impayables**, mais il faut de l'espace pour qu'elles puissent se manifester; et c'est précisément **un des rôles importants** du revenu de base : **il crée l'espace pour étudier, pour apprendre, pour le travail de soins et le bénévolat.**

Le fait d'avoir un revenu de base donne du temps pour se consacrer aux autres. Sans cela, ce temps doit **trop souvent** être investi dans une activité qui doit obligatoirement générer un revenu financier pour vivre.

Si on décide démocratiquement de se donner un revenu de base l'un à l'autre, **c'est dans le but de créer de l'espace** pour plus de travail choisi, plus de travail de soins, plus de capital social. En d'autres mots: **cela permet plus de fantaisie, plus d'attention à la relation humaine, plus de confiance.** Car, pour que des idées novatrices puissent naître, l'esprit doit être libre. L'attention que l'on porte à l'autre est souvent le point de départ de travaux de soins. Et la confiance est la matière première du capital social.

**Comment dès lors, forcer** la fantaisie, la liberté de l'esprit? **Comment mesurer** financièrement le souci de l'autre ou la confiance? Par définition, il est impossible d'exiger de la fantaisie et de mesurer la confiance. Et l'Etat n'a pas à s'en mêler.

Le revenu de base est un investissement que nous faisons en tant que communauté et il est évident que la communauté peut souhaiter une contrepartie sous forme de "revenu social". **Mais ce revenu social n'est ni divisible, ni mesurable, ni contrôlable au niveau individuel.** Il n'y a qu'une seule norme pour vérifier si ce revenu social est suffisant: une décision démocratique de toute la communauté de droit qui, grâce aux fruits du patrimoine acquis par le travail de nos aïeux, peut se permettre d'offrir ce revenu de base.

### **3) Le revenu de base est purement démagogique car impossible à financer**

Si Vivant était vraiment démagogique, comme il n'est pas candidat au pouvoir, il devrait proposer **un revenu de base excessif ( !!! )** en particulier pour les pensions.

Or justement, tel n'est pas le cas. Quant au financement du revenu de base, il est décrit dans le programme de Vivant exhaustif 2003.

### **4) L'existence d'un revenu de base va entraîner une immigration massive**

Seuls les immigrés en situation régulière auront droit au revenu de base. Dans le modèle Vivant, le travail au noir disparaît. Or, c'est justement ce genre de travail au noir qui attire l'immigration clandestine. **Avec Vivant il n'y a plus aucun « avantage » à utiliser les services d'un immigré clandestin.**

De plus, il y a suffisamment de pays qui peuvent être pris en exemple au niveau de la gestion de l'immigration : la Suisse, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie.

Le pays le plus riche et le plus puissant du monde est un pays dans lequel il n'y a que des immigrés. Prétendre que les immigrés sont la cause de nos problèmes n'est donc pas très intelligent.

Mais ces pays exigent que les immigrés aient du travail, le seul véritable moyen de s'intégrer.

Puisque le modèle de Vivant simplifie la législation de l'emploi et réduit le coût de la main- d'œuvre dans les services à un quart, **il y aura une demande massive d'emplois** par les indépendants, les particuliers et les entreprises.

**Vivant est la seule réelle solution** pour permettre à tous les immigrés en situation régulière de s'intégrer, car c'est seulement en se côtoyant, en discutant (dans la même langue), que l'intégration s'opère.

Par ailleurs Vivant a d'autres propositions pour établir **un revenu de base dans les pays en voie de développement** (voir le programme) et ainsi stopper l'immigration en provenance de ces pays.

#### **5) Avec le Revenu de Base, il y aura moins de gens au travail et donc une pénurie de main d'œuvre**

Cette affirmation rejoint l'idée qu'un grand nombre de personnes se contenteront du revenu de base et n'iront plus travailler.

Par contre, il est exact que le modèle Vivant va entraîner **une forte demande en main d'œuvre**, ce qui redonnera du travail à tous les gens actuellement privés d'emploi (25% de la population si on tient compte des pré-retraités et des retraités qui aimeraient encore travailler un peu... )

**De plus, beaucoup de travailleurs « au noir » rejoindront le circuit « blanc »**

Il est préférable de vivre dans une société où la demande d'emploi est forte plutôt que l'inverse.

#### **6) Avec le Revenu de Base, il y aura moins de gens au travail et donc moins de gens pour financer ce Revenu de Base**

Cette affirmation rejoint l'idée qu'un grand nombre de personnes se contenteront du revenu de base et n'iront plus travailler.

Les gens travailleront différemment mais il n'y a pas de raison de croire qu'une majorité de gens resteront inactifs chez eux : **ce n'est pas dans la nature humaine.**

## 7) Vivant prétend que le travail n'est plus indispensable

Il est exact de dire que le revenu de base est financé par la consommation. Or, pour consommer, il faut un revenu qui doit bien provenir de quelque part, autrement dit, du travail.

C'est pourquoi, Vivant ne prétend pas que le travail n'est plus indispensable, mais qu'il n'est plus obligatoire **sous sa forme actuelle**.

Si le travail salarié se solde par une exploitation du travailleur et ne le rend pas heureux, supprimons-le. C'est possible dans beaucoup de cas grâce à la machine qui remplace l'homme.

**Le travail salarié n'est pas tout dans l'existence.** Bien d'autres activités non rémunérées peuvent occuper la personne humaine pour des raisons et motivations variées.

**Quant à la valeur du travail, de l'effort, elle sera toujours de mise pour celui qui veut réussir sa vie et s'épanouir.**

## 8) Le revenu de base est une véritable trappe à la pauvreté

Actuellement, le chômeur est pris au piège de la pauvreté car il lui est interdit de travailler sauf au noir.

Par contre, avec le revenu de base inconditionnel, le travailleur est invité à **augmenter ses**

**revenus** par un travail qui dans le modèle VIVANT sera plus facilement disponible parce qu'il sera détaxé et subsidié par le revenu de base.

## 9) « Avec le revenu de base, le salaire en général sera revu à la baisse .»

Au contraire, aujourd'hui, une augmentation de 100 € (~ 4000 BEF) coûte à l'employeur 300 € (~ 12 000 BEF).

Dans le modèle VIVANT, jusqu'à 1340 € (~54000 BEF) par mois, (*indexation 2002*) une augmentation de 100 € (~4000 BEF) coûte à l'employeur 100 € (~ 4000 BEF)

Au-delà, une augmentation de 100 € (4000 BEF) coûte 200 €. (~ 8000 BEF)

Donc, dans le système actuel, le patron est démotivé pour octroyer des augmentations car l'Etat le sanctionne par des **taux d'imposition déraisonnables..**

## 10) «Le revenu de base ne permettra plus la défense du salariat »

La défense actuelle du salariat consiste le plus souvent pour les syndicats à négocier de grosses primes de fermeture d'entreprise. Ce qui n'est pas le cas au niveau des PME qui

licencient la plupart du temps avec peu de compensations financières pour le travailleur.

Cette défense du salariat fait craindre aux investisseurs éventuels de devoir payer la grosse somme au cas où les affaires vont mal.

Pour Vivant, **la première défense** du citoyen est le revenu de base inconditionnel.

**La deuxième** est un salaire net minimum légal (index 202) qui s'articule avec le revenu de base, soit 700 € (28.240 BEF) de salaire et 540 € (22 600 BEF) de revenu de base = 1 240 € (~50 000 BEF) net.

De cette manière, le droit au revenu est maintenu et en cas de licenciement, le travailleur est soutenu par des sociétés d'insertion prônées par Vivant avec **droit à un salaire d'attente**.

Dans ce cas, les possibilités de retrouver un emploi sont beaucoup plus grandes puisque le travail, étant détaxé, est moins cher.

Par contre, la situation actuelle de défense du salariat devient très aléatoire dans une Belgique où 45 % de l'activité industrielle a été délocalisée depuis 30 ans.

**Sans réforme de structure, il devient très difficile de défendre correctement le salariat car l'outil adapté au 21<sup>ème</sup> siècle manque.**

### **11) Le revenu de base causera une « dualisation de la société »**

C'est le contraire. Maintenant il reste encore beaucoup d'exclus et le travailleur ne peut (théoriquement) pas refuser un emploi **sans courir le risque** de se faire exclure du chômage.

Il en va tout autrement avec le revenu de base qui permettra à la classe la plus pauvre d'augmenter ses revenus.

### **12) Le revenu de base, par son mécanisme financier, prend à ceux qui travaillent.**

Il ne s'agit pas de partager le gâteau différemment. En effet, le modèle VIVANT est tel que **le gâteau à partager devient plus grand** puisque les délocalisations seront freinées grâce au travail devenu moins cher.

### **13) « Les libéraux défendent le capitalisme grâce au contrôle social que constitue le revenu de base. »**

Certains préconisent le revenu de base pour mieux contrôler le social et sauvegarder les privilèges du capital à savoir : « **Le revenu de base pour les exclus et le travail (denrée rare !!!) pour les privilégiés.** » Cette conception relève d'une **philosophie de droite**.

Dans le modèle de VIVANT, la liberté d'entreprendre est donnée à tous au lieu de rester le privilège de quelques-uns (monopole).

Ainsi, les fruits du travail et du capital seront **partagés autrement** en vue de l'humain plutôt que d'être cannibalisés par les assemblées d'actionnaires et les banques.

# Le REVENU DE BASE, nouveau paradigme et régulateur économique et social

## a) Nouveau paradigme

Jean-Marc FERRY dans son livre « *L'allocation universelle* » écrit en 1996 (éd. du Cerf) indique :

« *La crise nous appelle à réfléchir à un nouveau paradigme de la répartition... à savoir, l'allocation universelle, c.-à-d. (... ) le seul dispositif vraiment avancé et moderne.* »

Et en lisant ce qui suit, on constate que l'attribution d'une allocation inconditionnelle à tous **est paradoxalement positive pour l'emploi**. En effet, Jean-Marc Ferry continue en indiquant que : « *Ce (dispositif) restaure ainsi la motivation professionnelle, facteur décisif de rendement, par le simple fait de mettre le demandeur d'emploi en situation d'offreur de travail.*

*(...) L'Allocation universelle, loin de former une simple liberté négative (de ne pas travailler), formera la liberté positive de redéfinir, en partenariat plus étendu, le paysage des activités socialement utiles sur des critères qui prennent aussi en compte les motivations culturelles des individus. (... ) Au lieu de dissocier le social de l'économique, l'allocation universelle, non seulement rendrait plausible le droit au travail que la crise, à présent, démasque comme une hypocrisie, mais permettrait, face à la déconnexion de l'économie mondiale, de dynamiser une économie sociale digne de ce nom. »*

## b) Régulateur économique de redistribution

En tant que membre de la collectivité, tout citoyen, même s'il ne travaille pas, doit disposer d'un minimum de revenus pour se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner, s'éduquer.

Les soins et l'éducation sont assurés par la sécurité sociale et l'enseignement obligatoire est gratuit.

En revanche, pour répondre aux besoins de se nourrir, de se loger et de se vêtir, besoins non satisfaits à l'heure actuelle, on pourrait instaurer un REVENU D'EXISTENCE OU DE CITOYENNETE (revenu de base) correspondant à une répartition égalitaire et inconditionnelle d'une partie du PIB ; cette répartition serait éventuellement modulée en fonction de l'âge des bénéficiaires. L'allocation ainsi versée doit être suffisante pour permettre de vivre, mais relativement faible pour motiver les citoyens au travail et, par là, pour les inciter à participer activement à la croissance du PIB. A l'heure actuelle, elle pourrait (en France) s'élever à environ 25% du PIB, ce pourcentage augmentant au fur et à mesure de la réduction de la durée du travail, les robots prenant progressivement le relais des hommes, en tant qu'agents de production.

**Aussi, cette allocation inconditionnelle est un moyen efficace pour ramener au bercail 2200 milliards pour la seule Belgique qui n'iront pas courir dans les jardins de la spéculation mais serviront l'économie réelle.**

Comment se fait-il, alors, que bon nombre de politiciens et d'économistes ne comprennent pas que si davantage de personnes acquièrent un pouvoir d'achat correct, **cela est bon pour le commerce, l'industrie et l'emploi.**

*Une économie de profit profite à certains. Une économie de besoins profite à tous.*

D'aucuns répondent que nos politiciens et nos économistes sont prisonniers de leur dogmatisme, de leurs habitudes intellectuelles et sociales, de leurs préjugés. Roland DUCHATELET, (fondateur et président de Vivant), indique dans la conclusion de son livre : *(N.V.Belgie verslag aan der aandeelhouders Globe 1994) (s.a. Belgique rapport aux actionnaires)*

« Les changements profonds ressemblent à DES ACCOUCHEMENTS DIFFICILES parce que ceux qui bénéficient du système existant tentent de le maintenir, tandis que ceux qui profiteront du nouveau système ne sont pas fortement motivés à son égard puisqu'il n'en ont pas encore bénéficié. »

La politique, c'est rendre possible ce qui est nécessaire pour le bien du plus grand nombre.

Réguler le marché, reconstruire une économie réelle dépend d'une décision politique.

Vivant, oxygène de la politique, autorise à respirer et à penser AUTREMENT pour demain.

### **c) Le revenu de base : variable de contrôle économique**

En outre, Vivant prévoit d'utiliser le niveau de **l'allocation universelle comme variable de contrôle** pour compenser les cycles économiques.

Aussi, en période de récession, Vivant propose d'augmenter légèrement le revenu de base et en période de surchauffe, de le diminuer légèrement.

### **d) Le revenu de base et l'évolution des besoins de l'être humain.**

Au moment où pour les peuples de beaucoup de pays riches, les besoins matériels et donc économiques sont mieux assouvis, les besoins immatériels gagnent en importance.

L'être humain qui vit en sécurité, qui a à boire et à manger, qui peut se permettre d'acheter plus ou moins ce qu'il veut, développe des besoins immatériels.

Outre le besoin d'être reconnu par les autres, qui est un besoin psychologique fondamental, ces personnes aisées commencent à attacher de plus en plus d'importance à la qualité de la vie, à ce qu'ils peuvent accomplir dans leur vie, aux relations qu'ils peuvent avoir avec leur famille, leurs voisins, leurs collègues au travail.

Remarquez que ces nouvelles valeurs ne se quantifient pas en valeur monétaire, contrairement aux produits matériels comme les voitures, les PC ou les caméras digitales.

Ces nouvelles valeurs ne sont pas nécessairement comptabilisées dans le "produit intérieur brut".

**Pourtant, l'automatisation de la production est si avancée que la valeur relative des produits matériels devient de plus en plus faible par rapport à la valeur attachée aux produits immatériels.** Un caméscope coûte aujourd'hui 10 fois moins cher qu'il y a 15 ans. Une visite chez le coiffeur n'a pas diminué de prix. Le cours de danse est devenu plus cher.

**Une conséquence** de cette évolution, est que de plus en plus de personnes **vivent mal les contraintes de notre système actuel**: les possibilités de choisir son travail et son temps de travail sont très limités, et lorsqu'on change de travail ou lorsqu'on s'arrête de travailler, les risques ne sont pas négligeables.

**Le monde occidental a besoin d'un nouveau mode de fonctionnement pour permettre cet épanouissement personnel.** Ce nouveau mode de fonctionnement doit être tel que les gens puissent changer de boulot sans contrainte et sans danger s'ils le désirent, que leur pension soit indépendante de la carrière, qu'ils aient toujours droit à des soins de santé même s'ils abandonnent leur travail et qu'ils aient un revenu vital afin qu'ils puissent garder leur indépendance à tout moment.

Il n'y a pas 36.000 solutions à ce problème. Le revenu de base est **LA** solution parce que c'est **un revenu de liberté**. Il permet la mobilité dans l'activité professionnelle, il permet le choix.

De plus, le revenu de base est **un subside au travail**. Le faible coût du travail permettra ainsi à tous ceux qui veulent travailler de trouver une activité et donc leur "place" dans la société.

Il existe **trois raisons** pour démontrer que l'introduction prochaine du revenu de base est logique, raisonnable et probable: la nécessité de réduire les coûts administratifs de la législation sociale en Belgique, la nécessité de freiner la perte de pouvoir d'achat de la classe ouvrière au niveau mondial et le développement des besoins immatériels et donc de la liberté individuelle dans les pays riches.

Est-ce suffisant pour penser que le revenu de base conquerra le monde?

Non car l'histoire du monde compte d'innombrables exemples où des peuples et leurs dirigeants ont suivi une voie qui n'était pas raisonnable.

Si nous n'arrivons pas à introduire le revenu de base comme correction dans le marché du travail et de la distribution des fruits du progrès, le monde ira vers une crise profonde.

Les pays pauvres n'ayant pas d'exportations (sauf pour payer leurs dettes) ne pourront pas développer leur marché interne.

Les pays riches et leurs fonds de pensions ne pourront plus financer les pensions. **Il y aura peut-être des produits formidables, mais si la population n'a pas l'argent pour acheter ces produits, les ventes, les bénéfices et la valeur boursière des entreprises fondront.**

#### **e) L'économie mondiale et le revenu de base**

L'économie mondiale fonctionne aujourd'hui **selon les préceptes capitalistes**.

Ce système pousse les entreprises à faire de plus en plus de profit. Les entreprises essaient d'accomplir cette mission en créant des monopoles ou oligopoles pour pouvoir obtenir des prix de vente élevés et / ou surtout en réduisant leurs coûts.

Dans les coûts, la main-d'œuvre est souvent un élément très important, ce qui explique que des unités de production sont fermées chez nous et établies dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché.

Ce processus est en cours actuellement. **Pour chaque poste de travail transféré, le revenu de la classe ouvrière mondiale diminue. Son pouvoir d'achat également.**

Pourtant, c'est la classe ouvrière qui fait tourner l'économie, comme l'avait déjà compris Henry Ford, qui augmenta les salaires de ses ouvriers pour qu'ils puissent eux aussi s'acheter une voiture.

Il est clair que l'économie mondiale capitaliste fonctionnera plus ou moins bien encore une décennie ou deux, **si la Chine continue à se développer.**

Le jour où la croissance de la demande mondiale de produits industriels stagnera, la compétition internationale poussera les entreprises de plus en plus à réduire leurs coûts. Ne croyez pas qu'il suffira de déclarations d'intention de PDG de multinationales pour que de tels méfaits ne se reproduisent.

**Ceux qui croient que les mouvements de consommateurs peuvent arrêter le capitalisme se trompent également.** Les Belges achètent toujours autant de "Renault" qu'avant la fermeture de Vilvorde et les Français consomment tout autant de produits "Danone."

Il y a dans l'histoire du monde d'innombrables exemples d'exploitation de la classe populaire.

Une réponse possible au capitalisme sauvage serait une syndicalisation rapide des pays du Tiers Monde. Mais cela semble improbable vu le recul de la syndicalisation dans beaucoup de pays d'occident.

C'est pourquoi, **la meilleure réponse** que l'on peut imaginer pour protéger la population contre l'exploitation est **l'introduction d'un revenu de base dans tous les pays du monde** et ce, au niveau de la subsistance de chaque pays.

Cela permet à la population de refuser du travail jugé indigne, de survivre, d'envoyer ses enfants à l'école. **Ainsi, l'économie locale se développera plus rapidement.**

Par ailleurs, cela permet de garder le principe du libre échange et des lois du marché qui ont prouvé leur supériorité économique par rapport au communisme.

Réintroduire le communisme n'est pas une bonne réponse à la globalisation. Ce système a été essayé pendant près d'un siècle par la grosse majorité de la population mondiale, sans grand succès.

**Le monde est suffisamment riche. Le seul problème est de créer un système économique qui utilise bien les ressources humaines disponibles et qui partage mieux les fruits de cette richesse issue de la recherche et de l'automatisation.**

La bonne solution au problème de la globalisation est l'introduction d'un revenu de base dans tous les pays du monde, car l'allocation universelle est compatible avec une économie de libre échange. C'est évident quand on fait l'effort de réfléchir...

#### **14) Avec le Revenu de Base, le salaire minimum va diminuer**

Vivant ne propose PAS de diminuer le salaire minimum pour un temps plein. Par contre le fait d'avoir un revenu de base permet en théorie à une personne d'accepter un travail de quelques heures par semaine ( si cette personne le désire) . Le salaire net de ce genre de travail sera proportionnel au nombre d'heures prestées et sera bien entendu moindre que le salaire minimum pour un temps plein. Toutefois ce salaire cumulé avec le revenu de base peut constituer un net acceptable. Ceci d'autant plus qu'en dessous de 1350 euros/mois , la personne ne paye pas d'impôt.

### **15) In fine le Revenu de base est payé par des taxes sur le travail donc cela ne changera rien**

Le financement du revenu de base est décrit dans le programme mais il ne se fait certainement pas par des taxes sur le travail. Vivant veut financer la sécurité sociale par une taxe sur la consommation. Tout le monde consomme, pas uniquement les travailleurs. En donnant un revenu de base à tous, Vivant permet indirectement à tous de contribuer au financement la sécurité sociale.

### **16) Un Revenu de Base pour tous, oblige l'Etat à payer plus qu'il ne devrait vraiment**

Certaines personnes ayant un pouvoir d'achat suffisant vont recevoir un revenu de base alors qu'elles n'en ont pas besoin. Donc l'Etat va payer de trop !

L'avantage d'un revenu de base inconditionnel est qu'il évite à l'Etat de devoir dire si quelqu'un le « mérite » ou ne « mérite » pas son Revenu de Base. Cela évite d'innombrables fraudes et donc la nécessité de coûteux contrôles. Cette simplicité entraîne une économie de gestion considérable ( le seul critère étant l'âge, il est très simple d'automatiser le paiement du Revenu de Base). Ceci rejoint donc la question 2 ci-dessus.

Rendre un revenu de base inconditionnel est probablement moins cher que de le rendre conditionnel.

## **2.TAXE SUR LA CONSOMMATION**

## 2A. TAXE SUR LA CONSOMMATION

De quoi s'agit-il ?

La taxe sur la consommation est **une TVA repensée**.

L'impôt sur le travail diminue, l'impôt de consommation (différencié selon les secteurs) augmente du même montant. Dès lors, le coût du travail allégé et l'impôt de consommation, revu à la hausse, se compensent de façon à ce que **le prix de vente reste le même pour le consommateur**.

**Tableau indiquant la composition du prix d'un produit typique (en %)**

	situation actuelle	avec Vivant
TVA	17	17
TSC	0	33
Charges sur le travail	33	0
Coûts réels	50	50
<b>Prix au consommateur</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Taxer la consommation d'une manière linéaire (TVA), comme cela se pratique aujourd'hui, est une ineptie économique et sociale.**

Si une taxe mise sur un produit empêche le citoyen de se le procurer, vu l'augmentation de son prix, cette taxe ne sert qu'à remplir les caisses de l'Etat et empêche la libre concurrence au profit d'une paralysie économique.

Si un gouvernement, en recherche de finances, décide une nouvelle taxe, il ne fait qu'aggraver la situation s'il ne se donne pas la peine de vérifier l'impact économique et social.

Taxer pour financer l'Etat et réguler une consommation polluante et de luxe est une manière de se donner des moyens et d'éviter les dérapages.

Le faire sans réflexions et analyses constantes et dynamiques est dangereux et même mortel pour l'économie et le social.

Aussi, pour éviter tout cela, il faut repenser la taxe à la consommation dans un cadre plus large.

Si l'impôt sur les petits et moyens salaires est supprimé (c'est dans le programme de VIVANT) et reporté sur la consommation, il faut impérativement :

1. Mettre en place des structures garantissant **la perception effective de cet impôt** (« *un impôt facilement fraudable est injuste.* »)
2. Considérer l'ensemble de la taxation à la consommation comme :
  - a) **un outil** permettant de déterminer, de réguler ce qui est bien de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> nécessité et bien de luxe ou polluant. On ne taxe pas de la même manière en 1980 et en l'an 2001 ;

- b) **un outil** permettant de rééquilibrer le montant des taxes :
  - en vue d'harmoniser en toute justice,
  - en vue de dynamiser l'entreprise,
  - en vue de laisser possible une libre consommation en fonction d'un pouvoir d'achat dont il est tenu compte ;
- c) **un lieu d'observation** du pouvoir d'achat des citoyens et le moyen de le maintenir dans la mesure du possible... ;
- d) **un lieu d'observation** et de recherche constantes des économistes, des fiscalistes et des spécialistes de tout genre.

Actuellement, nos banques centrales jouent au yoyo sur la hausse et la baisse des intérêts comme si l'argent était le seul produit de consommation.

Dans les perspectives évoquées ici, il faudrait y ajouter **ce vivier qu'est la taxe à la consommation, miroir réfléchissant de la réalité et instrument fiscal pour un fin réglage économique.**

Si nos gouvernants jouent avec des miroirs, déformant la réalité par des « réformettes » conjoncturelles, il y a fort à parier qu'ils vont accumuler les problèmes au point de ne plus y retrouver « leurs jeunes ."

Transformer la structure économique et sociale et mettre sur le devant de la scène la taxe sur la consommation paraît une solution plus intelligente, plus simple et moins dangereuse pour l'avenir !

Cette taxation sur la consommation fait partie du nouveau mode de gestion macro-économique proposé par VIVANT.

**Les spécialistes feraient bien de se pencher avec intérêt et méthode sur ce programme.**

**Il leur réservera des surprises agréables et prometteuses d'avenir.**

## 2B. QUESTIONS... REponses

### 1. L'introduction de la TSC va entraîner des ventes au noir impossible à contrôler

Il est exact qu'une étude FMEA (\*) a montré qu'il y a bien un risque de voir l'apparition de ventes au noir (c.a.d des ventes exemptes de TSC). Conscient de ce risque, Vivant préconise l'instauration **d'une forte traçabilité des produits au niveau européen** comme cela se pratique déjà avec les aliments.

La technologie existe et permet de suivre le parcours d'un produit jusqu'à son destinataire final. Actuellement, des ventes au noir existent déjà et l'Etat ne parvient pas à les détecter correctement car il doit trop contrôler à savoir, et le travail... et la vente.

En limitant le contrôle sur les ventes, l'Etat **concentre ses forces** sur un type de contrôle ce qui lui donne **une plus grande efficacité.**

Pour circonvenir le risque de ventes « au noir », il faut tendre vers un système de contrôle qui simplifie et renforce considérablement le régime fiscal **de sorte que ce**

**qui doit être contrôlé le soit effectivement. Ainsi, tout le monde sera égal devant la loi, un principe qui ne semble pas évident aujourd'hui...** Le passage au paiement électronique généralisé est un des moyens qui autorise un contrôle plus rapide, plus efficace, moins coûteux (moins d'émission de billets) et plus sécurisant (moins de transport de fonds).

**Cependant, le fraudeur est intelligent mais pas désintéressé. Il s'agit donc d'éviter de concevoir des systèmes de levée d'impôt qui conduisent à la fraude.**

Quant à l'administration de notre actuelle sécurité sociale, elle sera simplifiée par l'introduction d'un Revenu de base inconditionnel qui supprimera les contraintes, libérant aussi bien du personnel que des moyens matériels et financiers. **Cette main-d'œuvre dégagée et ces moyens supplémentaires** pourront être affectés à **la levée correcte de l'impôt et au contrôle de la traçabilité** qui permet de maîtriser la taxation sur consommation et ce, au niveau européen.

(\*) FMEA= Failure Mode & Effect Analysis= Analyse des causes et conséquences d'un échec

## **2) Le passage à la TSC va entraîner un déséquilibre dans la TVA que retouche une entreprise qui va entraîner une augmentation des prix**

En effet selon certains : une entreprise qui investit **avant la réforme** économique proposée par Vivant achète des biens de production sans bénéficier de la déduction de la forte TSC qui n'a pas encore été mise en place, pour finalement avoir un volume plus grand de vente qui aura lieu après la réforme, donc grevé par la nouvelle TVA. (TSC)

L'équilibre exige que le supplément de recettes permis ensuite par cet investissement équivaille au coût de l'investissement effectué, donc que cette rentrée d'argent soit comme ce qu'elle aurait été avant en chiffre hors taxes. Par conséquent l'entreprise va devoir **augmenter son prix de vente pour compenser ce déséquilibre.**

### **Ce à quoi Vivant répond:**

Il est exact qu'une mise en place du modèle, type 'big-bang' comme l'euro va créer un réel problème au niveau des stocks. C'est pourquoi, la mise en place ne doit pas **s'effectuer brutalement** du jour au lendemain mais selon un calendrier bien réfléchi. Elle devra vraisemblablement se réaliser **en différentes étapes.**

**Une autre solution** serait une ristourne TSC supplémentaire versée à l'entreprise sur base d'un inventaire des stocks ( mais attention aux fraudes...)

## **3) Avec Vivant, plusieurs acteurs vont payer une TSC sur un même produit entre la fabrication et le client final**

L'ensemble des charges est prélevé en fin de chaîne. Pour les produits entrant dans la fabrication d'un autre, la TSC est récupérée de sorte que cette TSC ne s'applique qu'une seule fois lorsque le produit est "consommé" C'est donc bien le

consommateur final qui paye la TSC et elle n'affecte pas le calcul du prix de vente par rapport aux investissements consentis par l'entreprise. Bien entendu, la récupération de la TSC ne s'applique pas aux sociétés de services au niveau de la main d'œuvre.

Exemple, **un plombier** paiera la TSC au grossiste pour l'achat de matériaux qu'il facturera au client « taxe comprise » mais fera payer ses prestations « hors taxe » au consommateur final, prestations qui dans Vivant seront moins chères puisque libérées des charges qui ne font plus partie du prix de revient. . . De même, **un maçon** paiera la TSC à l'achat des briques, récupérera cette taxe en vendant les briques au client et facturera ses heures « hors taxe » pour réaliser le mur.

La mise en oeuvre de cette taxe sur la consommation dans ses applications pratiques devra faire l'objet d'une étude précise dont voici déjà **une ébauche** ci-dessous.

#### 4) S'il y a une récession de la consommation le modèle Vivant s'effondre

##### *Qu'est ce qui provoque une récession de la consommation ?*

1) **Des grands évènements internationaux** (guerre, catastrophe naturelle...etc.) entraînant une incertitude quant à l'avenir. De pareils évènements et leurs conséquences sont indépendants du modèle socio-économique en place. On peut toutefois noter que ces troubles internationaux sont souvent liés aux combustibles fossiles et Vivant, comme d'autres, est **en faveur de l'utilisation accrue des énergies renouvelables**.

D'autre part, en cas de crise, **la consommation résiste** mieux que la production et donc prélever l'impôt à la consommation donne **un délai supplémentaire** pour réagir face à cette crise.

Enfin, en cas de crise importante, toutes les formes de revenus de l'Etat se voient affectées, quelles qu'elles soient. Un système plus souple comme celui proposé par Vivant permet par contre une relance plus facile.

2) **Une crainte de pertes de revenus** qui pousse les gens à épargner sans consommer. Or justement l'introduction du revenu de base atténue cette inquiétude. De plus, la détaxation du travail augmente considérablement les possibilités de trouver un emploi ( voir programme de Vivant pour plus d'explications). Ce qui diminue d'autant plus les craintes de pertes de revenus et donc stimule la consommation.

3) **La crainte que l'Etat** ne puisse plus payer les pensions, ce qui pousse les gens à épargner (plutôt que de consommer) pour se constituer une pension. Or justement, dans le modèle Vivant, les pensions sont financées en direct par la TSC. Même dans le futur, on ne peut pas imaginer une société viable sans consommation. **Cette crainte n'existe pas**. Il n'y aura donc aucune raison de devoir se priver exagérément de consommer pour se constituer une pension. Cette crainte existe dans le modèle actuel car il est bien utopique de croire que de moins en moins d'actifs vont pouvoir payer pour de plus en plus de pensionnés !

## 5) Le modèle VIVANT reste-t-il viable si tous les citoyens se mettent à épargner massivement

Il s'agit d'une situation **purement académique** et la réalité économique est tout autre. En effet, le montant total des dépenses de consommation en euros constants ces 50 dernières années a constamment grandi (sauf quelques années exceptionnelles). Même lors d'une crise économique grave comme celle observée fin des années 70, **la baisse n'a été que de quelques pourcents**. La théorie économique démontre **un effet contraire** lorsqu'on introduit des mesures telles que la baisse de charges sur le travail et l'application d'un revenu de base : la croissance économique augmente et les gens ne se mettent pas à épargner « massivement ».

## 6) La population allant en vieillissant, elle aura tendance à moins consommer donc la TSC sera insuffisante

### *Pourquoi une population vieillissante consomme moins ?*

La raison est claire dans le modèle socio-économique actuel :

- Le montant des pensions **évolue en diminuant** par rapport au coût de la vie ce qui diminue le pouvoir d'achat des pensionnés
- Les pensionnés **n'ont pas librement le droit de travailler** pour augmenter leurs revenus.

### *Ces deux raisons disparaissent dans le modèle Vivant.*

Dans le modèle de Vivant, les pensions sont **financées en direct** par la TSC. Il est très facile d'adapter le montant des pensions en fonction du coût de la vie. Avec Vivant tout le monde **peut travailler librement** quand il le veut, comme il le veut... ce qui augmente le pouvoir d'achat et finance la sécurité sociale.

## 7) Vivant ne taxe pas les services. Or les gens achèteront de moins en moins de produits et de plus en plus de service, donc la TSC sera insuffisante

Vivant reconnaît clairement que notre société évolue vers une société de services et il est exact qu'il propose de diminuer la taxe sur le prix des services (femme de ménage, jardinier, travaux d'entretien dans la maison, soins divers, horeca) pour promouvoir l'échange et la qualité de la vie.

Il est possible d'aller encore plus loin et de détaxer totalement les services dans l'Horeca en appliquant une taxe suffisamment élevée sur les matières premières.

La situation est la même dans l'industrie du bâtiment. On peut lever des taxes sur les matières seulement, ce qui incitera les gens à faire appel à des professionnels. De plus, la récupération des matériaux –deviendra intéressante et l'on –aura moins tendance à les jeter au container.

**En réalité, il est totalement théorique d'imaginer une société sans produit car la plupart des services sont reliés, d'une manière ou d'une autre, à un ou plusieurs produits.**

## **8) Le modèle Vivant va entraîner une montée des taux d'intérêts, une baisse de la consommation et donc l'effondrement du système.**

Il est très difficile de prédire avec précision et certitude l'évolution des taux d'intérêts.

Cette affirmation semble surtout gratuite et destinée à faire peur. Les taux d'intérêts sont liés à la politique de la BCE qui vise à limiter l'inflation.

Si le modèle de Vivant se met en place, pourquoi croire que la BCE mènerait une politique contraire au bon développement de ce modèle ?

En général, la hausse des taux se justifie s'il y a flambée de l'économie. Il faut donc être très prudent lors de la mise en place du système et par après lors du –contrôle de la croissance-: 2% est un minimum, 4% est sans doute un maximum. **Ce qui est intéressant** c'est que s'il y a montée des taux, c'est qu'il y a croissance donc **accroissement** de la production de richesse donc accroissement du pouvoir d'achat. **La consommation ne peut pas baisser dans ce cas de figure.**

## **9) La TSC est incompatible avec les accords du commerce mondial**

La TSC s'applique **sur tous les produits** quelles que soient leurs provenances, sans discriminations. Il ne s'agit pas de protectionnisme et ceci est donc bien compatible avec les règles du commerce mondial.

Toutefois, cette TSC serait appliquée unilatéralement par l'Europe sur les produits importés pour financer son revenu de base. Cela équivaut à appliquer une nouvelle taxe d'importation sans contrepartie semble-t-il ? A moins de revoir le système des taxes à l'importation, ou encore mieux, de refondre complètement les relations entre le nord et le sud de la planète, mettant tout en oeuvre pour mettre en place « un développement durable » dans ces pays actuellement exploités par nos délocalisations.

Cela n'empêche que l'instauration du système Vivant en un lieu de la planète fera des vagues... Tout l'art, ce sera de les faire rouler dans le bon sens pour tout un chacun.

C'est ce qu'on pourrait appeler une mondialisation harmonieuse. Dans le cas contraire, il y aurait des représailles justifiées des pays exportateurs vers l'Europe.

### **10) La suppression des taxes sur le travail sans augmentation de salaire ne va profiter qu'aux patrons et le nombre d'emplois ne va pas nécessairement augmenter.**

A moins qu'un patron ne fraude, il devra payer les mêmes taxes que ses concurrents. Si les taxes changent, le prix de vente des produits change aussi, afin que les patrons puissent continuer à vendre tout en conservant leur marge bénéficiaire. **Les taxes sont donc toujours payées par les consommateurs, et non par les patrons.**

Le modèle de Vivant ne vise cependant pas à augmenter ou à diminuer les taxes en général : il s'agit de revoir le système de taxation pour ne plus taxer le travail et donc faciliter l'embauche. Comme il serait alors beaucoup plus facile d'offrir du travail, le travailleur serait aussi en bien meilleure position pour choisir un emploi qui lui convient, et aussi pour négocier les conditions de travail avec son patron. **Le premier bénéficiaire direct du modèle Vivant, c'est le travailleur.**

Bien que selon le modèle de Vivant, les taxes sur le travail sont en grande partie supprimées, les accords et protections dont bénéficient actuellement les travailleurs seraient bien entendu conservés. On pourrait prendre par exemple le montant de la pension pour laquelle il a cotisé ou encore le revenu (salaire) minimum garanti. C'est d'ailleurs sur ce dernier que s'articule le montant du revenu de base.

Une étude FMEA a montré que le point critique du modèle socio-économique préconisé par Vivant est **le risque d'inflation**. C'est pourquoi au début, il faut que les revenus nets des travailleurs n'augmentent pas pour éviter cette inflation.

Par après, comme le coût du travail sera nettement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, il sera plus facile pour un patron d'octroyer une augmentation de salaire.

**En ce qui concerne les prix de ventes**, si on accepte la règle d'un marché concurrentiel, lorsqu'un élément de production varie de prix, **le patron le répercute dans le prix de vente à la hausse comme à la baisse**. En principe, **la marge bénéficiaire reste constante**. En diminuant le coût du travail, on force le patron à revoir ses prix à la baisse. C'est d'ailleurs ce qui permet d'obtenir une stabilité des prix malgré l'application de la TSC.

**En ce qui concerne l'emploi**, VIVANT se base sur la théorie économique. Les entreprises visent toutes à maximiser leurs bénéfices. Et pour ce faire, elles pratiquent :

- l'augmentation des prix (rendue difficile par la concurrence)

- l'adaptation des structures de coût (le travail est onéreux, par conséquent, les investissements vont vers de la technologie ou soit l'entreprise a recours à la délocalisation.)

- la croissance, ce qui est également difficile parce que cela implique, en général, une augmentation du nombre de travailleurs.

Il est donc logique de présumer que, si les charges salariales diminuent de 50 à 80 % (proposition VIVANT), les entreprises engageront davantage de personnel et recourront moins vite à la délocalisation

### **11) L'introduction du modèle Vivant va avoir un impact négatif sur les marchés boursiers et induira une augmentation des prix**

Les marchés boursiers étant volatiles, il est très difficile de prédire avec précision et certitude la réaction de la Bourse. La mise en place du modèle devra être bien préparée comme ce fut le cas pour l'introduction de l'euro. L'incertitude risque de détourner les investisseurs de l'euro et des bourses européennes qui vont sans doute baisser au début. Ceci ne devrait pas affecter les échanges dans la zone euro qui représentent la grande majorité des importations/exportations et ne devrait donc pas affecter les prix.

Mais la baisse des coûts de production couplée -à un euro faible va augmenter les exportations vers les pays situés en dehors de la zone euro. De plus, la zone euro redeviendra attractive pour l'implantation d'entreprises étrangères. De sorte que l'euro et la Bourse Européenne redeviendront attractifs pour les investisseurs si la mise en place se fait rapidement et si l'inflation est bien contrôlée.

De manière générale, la bourse aime la croissance. Redonner un dynamisme à l'économie en rehaussant la croissance sera favorable aux entreprises et donc aux actionnaires.

### **12) Par la TSC, ce sont surtout les plus pauvres qui vont contribuer au financement de la sécurité sociale**

Une personne ayant de faibles revenus va forcément les « consommer » et n'aura plus rien en fin de mois. Alors que le riche lui, n'aura pas tout dépensé.

C'est pourquoi, Vivant propose de donner un revenu de base que l'on peut également voir comme un « remboursement de taxes sur la consommation ». Mais par soucis de simplification, Vivant propose de donner un Revenu de Base à tous.

De plus la TSC n'est pas linéaire comme l'est actuellement la TVA ( 21 % pour quasiment tous les produits et services) . Vivant propose de taxer faiblement les produits de première nécessité et fortement les produits de luxe. D'ailleurs Vivant propose de soumettre le niveau de ces taxes , à un référendum. Ce ne sera donc pas l'Etat ou quelques fonctionnaires qui fixeront eux-même le montant des taxes.

### **13) En jouant sur le niveau de la TSC, l'Etat va contrôler les prix, la loi de l'offre et de la demande ne fonctionnera plus : c'est du communisme**

Le but de la TSC n'est pas de contrôler artificiellement les prix mais bien de remplacer la composante taxe sur le travail dans le prix final par une taxe sur la consommation l'objectif étant de ne pas avoir d'augmentation de prix.

Ce n'est pas l'Etat qui va constamment modifier la TSC : via referendum ces taxes seront approuvées et appliquées

La loi de l'offre et de la demande reste bien d'application : pour un type de produit il y aura un niveau de taxe indépendamment du producteur. Le producteur reste libre de fixer son prix de vente selon la demande, il y aura simplement une TVA comme actuellement. La différence étant que cette TVA n'est pas identique pour tous les produits (actuellement 21%) mais varie selon la nature du produit.

#### **14) Pour fixer la TSC, il va falloir une administration immense**

Les valeurs de la TSC ne vont pas varier constamment : une liste de valeur par catégorie sera établie et approuvée par référendum. Il n'y a pas forcément besoin d'une gestion si importante.

#### **15) La mise en place de la TSC va freiner l'importation des produits venant de pays « à bas coûts salariaux » et va nous obliger à développer des emplois peu adaptés à notre économie hautement automatisée**

D'une part, une solution pour les Chinois serait de mettre en place le système Vivant en Chine !

D'autre part, y aurait-il des emplois indignes de notre niveau de productivité? Que veut-on ? Une société élitiste avec seulement des emplois de très haut niveau et les gens « simples » qui ne peuvent pas trouver ce genre d'emploi n'ont qu'à immigrer dans les pays du tiers monde ?

#### **16) La TSC et le Revenu de Base sont un subside à l'exportation . Or exporter ne rapporte rien à l'Etat**

Vivant propose que certaines sociétés qui payent directement le revenu de base de leurs employés. Cette participation due par les entreprises industrielles et à certaines sociétés de services comme le secteur des banques et des assurances correspond à la valeur du revenu de base versé par l'Etat aux employés de ces entreprises.

Les objectifs de cette participation financière sont de :

- compenser le manque à gagner de l'Etat sur les exportations (donc éviter que notre économie subsidie les exportations),
- compenser le faible taux de taxe sociale sur les services.

De plus, si on exporte plus, on achète plus de matière première ou on utilise plus de sous-traitants pour fabriquer les produits d'exportation et on engage éventuellement plus de personnes pour fabriquer ces objets, on achète plus de machines pour fabriquer ces objets : tout ceci est favorable, même dans le système Vivant.

## 17) Comment déterminer quelles entreprises exportent et doivent donc participer au paiement du Revenu de Base

Un Revenu de Base couplé à la mise en place d'une TSC va stimuler nos exportations. Pour éviter que l'Etat ne subsidie les exportations, Vivant propose que certaines sociétés payent directement le revenu de base de leurs employés.

Via l'administration de la TVA on sait actuellement bien qui exporte quoi, selon quel montant. Vivant est pour la simplicité et avec un peu de bonne volonté on peut imaginer des mécanismes simples pour déterminer la part de RDB qu'une entreprise d'export devrait payer.

## 2C. MISE EN OEUVRE

-

### 1. L'application de la Taxe Sociale à la Consommation (TSC.)

D'une part, le prélèvement de la taxe à la consommation nécessite l'**identification** de chaque produit et la mise en place d'une **traçabilité**. Suite aux différentes crises alimentaires, ce procédé de traçabilité est effectif dans différents circuits de distributions.

La simplicité administrative prônée par Vivant doit nous inciter à nous poser la question sur l'utilité d'aller jusqu'au bout de la chaîne de distribution pour prélever la TSC et, donc, faire porter la « complexité » du prélèvement de la taxe et des contrôles associés à l'ensemble des acteurs économiques... ce qui est contraire au principe de simplification de Vivant.

La fin de la chaîne, c'est le consommateur. Il est évident qu'on veut **prélever la TSC avant la vente à ce dernier** (comme cela se fait avec le paiement de la TVA actuelle.) On n'imagine pas le consommateur achetant le produit hors TSC et, en rentrant chez lui, faisant lui-même le paiement de la taxe. De la même manière, on doit se poser la question de savoir si d'autres acteurs économiques doivent être exclus du prélèvement de la taxe.

Prenons un exemple et développons le selon plusieurs schémas :

1. J'achète dans un magasin une tondeuse pour tondre ma pelouse

Je paie la TSC à l'achat de la tondeuse

2. Mon voisin achète une tondeuse et vient tondre ma pelouse

Il paie la TSC à l'achat de la tondeuse. Je lui paie un salaire pour sa prestation que je verse sur son compte fiscal. Comme ce n'est pas une activité 'enregistrée', il ne peut pas amortir l'achat de la machine ni récupérer la TSC.

3. L'entreprise de jardinage achète une tondeuse et vient tondre ma pelouse.

Sur la prestation d'entretien de mon jardin, je ne paie pas de TSC. Il est donc exclu que cette société récupère la TSC puisqu'elle consomme le produit pour en faire du service. Au niveau comptable, le revenu généré par ce service sera diminué de l'amortissement du prix de la tondeuse (TSC incluse) pour obtenir le bénéfice d'exploitation sur lequel la société sera taxée.

Ce type d'activité, de proximité ou de service, peut s'appliquer à un grand nombre de petites activités et parfois de grandes! Si on prend l'exemple d'un transporteur routier, il n'y a pas de raison qu'il puisse récupérer la TSC sur son camion. Il facture donc ses prestations de conduites hors TSC car **lui aussi entre dans la catégorie des entreprises de services**. Il en est de même pour de toutes grosses entreprises de transport comme ABX, DHL...sans oublier l'Horeca ! Pour ces sociétés, la TSC sera déduite de leurs bénéfices taxés à 15 %.

Grâce à l'exclusion de ces sociétés du mécanisme de récupération de la TSC, **on simplifie** leur travail mais aussi **on simplifie** les mesures à mettre en place pour contrôler la chaîne de distribution ( la chaîne est plus courte) et **on concentre les contrôles sur un nombre réduit d'acteurs**.

**D'autre part**, Vivant propose **d'entamer une réflexion pour savoir si d'autres acteurs économiques**, situés en bout de chaîne de distribution, pourraient être exclus du schéma TSC. Si on prend un fleuriste par exemple, il achète ses fleurs en gros, fait des bouquets et les vend. Le bouquet constitue le produit final sur lequel la TSC doit être prélevée. **La question est de savoir, s'il n'y a pas lieu d'évaluer la marge bénéficiaire du commerçant et d'effectuer le prélèvement de la taxe au niveau du grossiste ?**

Il est aussi bon de réfléchir, pour les sociétés assujetties aux paiements de la TSC, à l'identification des produits sur lesquelles la récupération est autorisée. Il pourrait apparaître fondamental de faire, pour une société, la différence entre les produits intervenants dans un processus de fabrication et que la société va vendre avec plus values et les moyens de production. Il pourrait sembler adéquat de demander à la société de supporter la TSC sur ces derniers. Par exemple, la voiture du directeur, les machines, les produits d'entretiens..... pourraient être exclus du système de récupération permettant une meilleure efficacité de la taxe et une diminution de la tentative de fraude.

Pour éclaircir le problème, on peut imaginer notre réaction si le système est en place et les techniques de fraude aussi. Si je dois acheter une voiture qui coûte 30.000 €, je contribue pour 15.000 € à la TSC (chiffres cités à titre d'exemple). Si je développe une petite activité me permettant de récupérer la TSC, je ne paie plus que 15.000€ et je ne participe pas à TSC. Il me suffit de mettre mon activité 'en veille' en assurant un minimum pour que, par la récupération de la TSC, l'opération soit rentable. **Le seul**

**moyen d'éviter ce comportement est d'exclure de la récupération les moyens de production.**

En conclusion et comme première approche:

- Le consommateur ne récupérerait pas la TSC
- Les entreprises de service (qui ne vendent pas un produit) ne récupérerait pas la TSC et ne factureraient à leur client que des prestations hors TSC
- Les détaillants, optant pour le prélèvement forfaitaire de la TSC à la source, ne récupérerait pas la TSC sur leur achat mais, au contraire, ils paieraient une TSC majorée à l'achat sur base d'une évaluation du revenu qu'ils auraient par la vente des produits
- Pour les sociétés assujetties au prélèvement de la TSC, la récupération se ferait uniquement sur les marchandises intervenant dans un processus de fabrication. La TSC ne serait pas récupérable sur les moyens de production.

## **2. La détaxation du non-marchand**

Comme expliqué dans son programme, Vivant préconise la détaxation du travail (***Si l'emploi est une priorité, pourquoi devrait-on le couvrir de taxes?***). Pour équilibrer le budget, le manque à gagner pour l'Etat sera récupéré **via une taxe sur les transactions financières et une taxe sur la consommation.**

Si je construis actuellement une maison, je paie les matériaux, la main d'œuvre, les taxes sur le travail associé à la fabrication des matériaux et à leur mise en œuvre. En plus, je dois prendre en charge la TVA sur l'ensemble. Si je construis une maison dans le modèle économique décrit par Vivant, **les taxes sur le travail disparaissent ce qui diminue le prix de revient** de ma maison mais **la TVA augmente sur les matériaux (taxe sur la machine)** ce qui garantit pour l'Etat les mêmes revenus par le biais d'une taxe sur la consommation.

**Globalement, le prix total de la maison reste le même.**

Dans le programme Vivant, l'accroissement de la TVA (ou l'instauration d'une taxe à la consommation) est variable en fonction du type de produit ou de service avec une réelle volonté politique de ne pas taxer les services de proximité, permettant ainsi une amélioration directe de la qualité de la vie de la population.

Sur la base de ce principe, un **enseignant** donnant des cours particuliers ne sera pas obligé d'ajouter à sa facture une taxe à la consommation, la concurrence entre les prestataires garantissant une diminution du prix à payer pour l'étudiant.

De même, **au niveau médical**, le montant à payer par le patient sera un montant hors taxe remboursé en partie par la sécurité sociale. Le montant actuel d'une consultation (20 € par exemple) comprend **aussi** le coût des taxes que le médecin doit payer pour sa propre sécurité sociale.

Dans Vivant, ces taxes étant supprimées, le coût de la consultation peut baisser à 10 € par exemple.

Ce nouveau prix de la consultation garantit au médecin un revenu « net de taxes » équivalent à celui d'aujourd'hui.

**Ce processus rend les services médicaux plus abordables pour le patient et aide indirectement au financement de la sécurité sociale, qui doit dans ce cas, moins rembourser.**

**Conclusion :** Vivant a la volonté politique d'améliorer notre qualité de vie en diminuant le coût des services de proximité qui lui sont nécessaire.

### 3. La taxe sur la consommation, mesure de droite ou de gauche ?

La taxe sur la consommation est une mesure de droite dans le sens où elle n'obligera jamais celui qui gagne 300 000 BEF de l'investir dans la consommation tandis que celui qui gagne beaucoup moins n'échappe pas à cette taxe.

Mais cela est contrebalancé par un impôt de 50 % au-delà de 1340 € (54 055 BEF) (index 2002) net par mois et par une rigueur de la justice et de la fiscalité qui doit se donner les outils pour lever correctement l'impôt.

**« Un impôt facilement fraudable est un impôt injuste »**

### 4. Le choix d'un nouveau mécanisme

Il est impossible de continuer à ponctionner le travail comme on le fait actuellement : on le tue en le rendant de plus en plus cher pour les employeurs. Si on essaie de le prendre sur les revenus du capital (ils ne sont taxés qu'à 15% au lieu de 55% pour le travail), on fait fuir les capitaux. **Comme vous pouvez le constater, on a préféré faire fuir l'emploi par la délocalisation...**

Jusqu'à présent, l'imposition, qu'elle soit faite sur le travail ou le capital, se fait **à la source** : au moment de la création du revenu. Il faut repenser le système, pour mettre tous les titulaires de revenus sur un pied d'égalité.

Il faut prélever en aval et plus en amont, c à d **au moment où le revenu se transforme en consommation**. C'est dans le grand fleuve de la consommation que tous les ruisseaux se rejoignent et qu'ils se fondent indistinctement en une immense masse monétaire, génératrice de pouvoir d'achat, de pouvoir d'épargne et de capacité redistributrice.

**Ainsi, la solidarité est générale et la ponction est proportionnelle à la richesse puisque chacun consomme en fonction de ses revenus.**

Si l'on augmente la ponction sur la consommation (différente de la TVA), il faut le faire sans augmenter les prix. C'est possible, si l'on considère qu'à l'intérieur d'un même prix, il y a déplacement (transfert) du prélèvement sur le travail vers la consommation. Cela suppose que l'on **supprime les cotisations sociales sur le travail pour les remplacer par une cotisation sociale sur la consommation**.